

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00402 Numéro SIREN : 479 236 937 Nom ou dénomination : A.CRUCHET - TRANSCELTIC

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2023 sous le numéro de dépôt 2022

« A.CRUCHET TRANSCELTIC »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 23, Hameau de la Foulrière
72400 CORMES
479 236 937 RCS LE MANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 septembre 2022** s'élevant à **89 145,35 euros** de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice**89 145,35 €**
- à titre de distribution de dividendes, la somme de **30 000,00 €**
- le solde, soit..... **59 145,35 €**
Intégralement au poste « report à nouveau ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **30 septembre 2022** non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **30 000,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices.

Exercice	dividende
30/09/2021	30 000 euros
30/09/2020	30 000 euros
30/09/2019	Néant

Certifié conforme

Le Président A. CRUCHET TRANSCELTIC

SAS au capital de 8 000 €
23 Hameau de la Foulrière - 72400 CORMES
Tél. : 06 12 83 59 28 - Mail : a.cruchet@gmail.com
SIRET : 479 236 937 0004 - TVA : FR479 236 937 - Code APE 4941 B

A. CRUCHET - TRANSCELTIC

Transports routiers de fret de proximité

23 HAM DE LA FOULTIERE
72400 CORMES

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

fiteco.com



ZA de l'Eguillon
5 rue Maurice Allais
72400 La Ferté-Bernard
Tél : 02.43.71.65.30
E.mail : lafertebernard@fiteco.com

Siren : 479236937

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat</i>	8
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	9
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	10
ANNEXE	11
<i>Principes comptables généraux</i>	12
<i>Règles et méthodes comptables</i>	13
<i>Notes sur le bilan actif</i>	14
<i>Notes sur le bilan passif</i>	15
<i>Informations relatives au crédit-bail</i>	16
DÉTAIL DU BILAN	17
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	18
<i>Détail de l'actif circulant</i>	19
<i>Détail des capitaux propres</i>	20
<i>Détail des provisions pour risques et charges</i>	21
<i>Détail des dettes</i>	22
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	24
<i>Détail du compte de résultat</i>	25
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	28
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	29
DOCUMENTS FISCAUX	30
<i>Liasse fiscale</i>	31

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise A.CRUCHET - TRANSCELTIC pour l'exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	956 154,15 Euros.
Chiffre d'affaires	3 198 246,47 Euros.
Résultat net comptable	89 145,35 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A La Ferté-Bernard, le 31/12/2022.

BENBOUBKER Youssef,
Expert-Comptable, Associé.

BOURBON Philippe,
Expert-Comptable, Associé.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	30/09/2022			30/09/2021
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	948	948		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 347	4 347		142
Autres	61 942	41 535	20 407	33 680
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	30		30	30
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	67 267	46 830	20 437	33 852
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 910		1 910	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	771 554		771 554	408 659
Autres créances	45 876		45 876	33 349
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	20 020		20 020	20 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	82 906		82 906	128 326
Charges constatées d'avance (3)	13 451		13 451	11 439
ACTIF CIRCULANT (II)	935 717		935 717	601 772
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	1 002 984	46 830	956 154	635 624
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2022	30/09/2021
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	257 187	198 502
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	89 145	88 685
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	355 132	295 987
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 941	28 663
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 580	127 549
Dettes fiscales et sociales	339 979	182 333
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 522	1 092
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	601 022	339 637
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	956 154	635 624
(1) Dont à plus d'un an		8 385
(2) Dont à moins d'un an	601 022	331 252
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	554	256
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/09/2022			30/09/2021
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 196 886	1 360	3 198 246	1 610 834
Chiffres d'affaires nets	3 196 886	1 360	3 198 246	1 610 834
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 167	4 678
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			167 975	149 942
Autres produits			8	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			3 384 396	1 765 456
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			2 278 114	1 124 573
Impôts, taxes et versements assimilés			27 460	8 604
Salaires et traitements			825 681	436 593
Charges sociales			117 365	66 843
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 550	12 532
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			318	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			3 263 488	1 649 150
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			120 907	116 306
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			44	12
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			44	12
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			144	153
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			144	153
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-99	-140
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			120 808	116 166

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		-479
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		-479
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 688	-639
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 688	-639
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-3 688	160
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	27 975	27 641
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 384 440	1 764 990
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 295 294	1 676 305
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	89 145	88 685
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	172 023	20 207
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	30/09/2022	30/09/2021	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	3 198 246	1 610 834	1 587 412	98,55
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	3 198 246	1 610 834	1 587 412	98,55
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	26 112	8 800	17 312	196,73
Marge brute sur production (II)	3 172 134	1 602 034	1 570 100	98,01
Taux de marge brute sur production	99,18 %	99,45 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	3 172 134	1 602 034	1 570 100	98,01
Taux de marge brute globale	99,18 %	99,45 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	2 084 027	1 115 773	968 254	86,78
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 088 107	486 262	601 845	123,77
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	34,02 %	30,19 %		
+ Subventions d'exploitation	18 167	4 678	13 489	288,35
- Impôts, taxes et versements assimilés	27 460	8 604	18 856	219,15
- Salaires et traitements	825 681	436 593	389 088	89,12
- Charges sociales	117 365	66 843	50 522	75,58
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	135 768	-21 101	156 869	743,42
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	4,25 %	-1,31 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 550	12 532	2 018	16,10
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	8	2	6	300,00
- Autres charges de gestion courante	318	5	313	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation		149 942	- 149 942	-100
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	120 907	116 306	4 601	3,96
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	3,78 %	7,22 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	44	12	32	266,67
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	144	153	- 9	-5,88
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	120 808	116 166	4 642	4,00
Résultat courant / chiffre d'affaires	3,78 %	7,21 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.		-479	479	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 688	-639	4 327	677,15
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 688	160	- 3 848	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	27 975	27 641	334	1,21
RESULTAT NET COMPTABLE	89 145	88 685	460	0,52
Résultat net / chiffre d'affaires	2,79 %	5,51 %		

ANNEXE

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	948			948
Immobilisations corporelles	65 153	1 136		66 289
Immobilisations financières	30			30
TOTAL	66 131	1 136		67 267

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	948			948
Immobilisations corporelles	31 331	14 550		45 882
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	32 280	14 550		46 830

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires brevets	948	948	0	1 an
licences marques	4 347	4 347	0	de 4 à 5 ans
Matériel et outillage	2 111	367	1 744	de 5 à 10 ans
Installation agencement divers	58 695	40 845	17 850	de 1 à 5 ans
Matériel de transport	1 136	323	813	3 ans
Matériel de bureau et matériel informatique				
TOTAL	67 237	46 830	20 407	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	830 881	830 881	
TOTAL	830 881	830 881	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	11 651
Autres créances	32 724
Disponibilités	37
TOTAL	44 412

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	10,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	10,00	8 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 941	8 941		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	250 580	250 580		
Dettes fiscales et sociales	339 979	339 979		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 522	1 522		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	601 022	601 022		

Le prêt crédit mutuel de 40 000 euros souscrit en mars 2021 est garanti aux conditions ci-dessous :

- Nantissement compte à terme 20 000 euros.

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	556
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	8 099
Dettes fiscales et sociales	67 401
Autres dettes	
TOTAL	76 057

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	22 244	179 483	201 727
TOTAL	22 244	179 483	201 727

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	313 238	912 536	34 909	1 260 684
TOTAL	313 238	912 536	34 909	1 260 684

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		28 906	2 745	31 651
TOTAL		28 906	2 745	31 651

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	1 494 062
TOTAL	1 494 062

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	1 388 670	18 220	149 623	1 220 827
TOTAL	1 388 670	18 220	149 623	1 220 827

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-ASD 2022

Désignation de l'entreprise A. CRUCHET - TRANSCÉLTIC		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le : 31/03/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	89 145		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					WE	4 987		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)					WF			
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)					WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA			
	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))					RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI			
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)					XX			
	Amendes et pénalités					WJ			
Charges financières (art. 39 1 ³ et 212 bis) *					XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						17	27 975		
Quote-part	Bénéfices réalloués par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8			
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					ZN			
	- imposées au taux de 0 %					WN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					SU				
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^o et 212 du CGI)					SW				
Zones d'entreprises * (activité exonérée)					M8				
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	122 107		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV			
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WH			
	- imposées au taux de 0 %					WP			
	- imposées au taux de 19 %					WW			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					XB			
	- imputées sur les déficits antérieurs					I6			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WZ			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						XA			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : () Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY			
	Majoration d'amortissement *					XD			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)					K9			
	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)					K3			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quater A)					1F			
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)					PC			
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)					L5				
Zone de reconstruction de la défense (44 bis A)					PA				
Zone franche d'activité NC (art. 44 quater A)					XC				
Zone de développement industriel (art. 44 quater A)					PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis)					X9			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis A)					YA			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis B)					YB			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis C)					YI			
dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis D)					YD				
dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis E)					YH				
dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis F)					YJ				
dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis G)					YC				
créance déduite par la société en matière de déficit					ZI				
dont déduction exceptionnelle (art. 39 A bis H)					YL				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :									
bénéfice (I moins II)					XI	122 107			
déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	122 107	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préliminaire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise: A.CRUCHET - TRANSCELTIC										Néant ☐ *				
Exercice ouvert le: 01102021 et clos le: 30092022						Données en nombre de mois		1	2					
DÉCLARATION DES EFFECTIFS														
Effectif moyen du personnel * :								YP	23,00					
Dont apprentis								YF						
Dont handicapés								YG						
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE														
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE														
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	3 198 246					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK						
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT	1 789					
TOTAL 1								OX	3 200 035					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée														
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	8					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE						
Subventions d'exploitation reçues								OF	18 167					
Variation positive des stocks								OD						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	166 186					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT						
TOTAL 2								OM	184 361					
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾														
Achats								ON	1 304 688					
Variation négative des stocks								OQ						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	517 287					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS	6 618					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	318					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY						
TOTAL 3								OJ	1 828 911					
IV - Valeur ajoutée produite														
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	1 555 485					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises														
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)								SA	1 555 485					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE														
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE														
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								EV	X					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)						GX	3 200 035		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	23,00		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)												HX		
Période de référence						GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 1		GZ	3 0 / 0 9 / 2 0 2 2				
Date de cessation						HR								
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.														